La France
du temps des Lumières

Jean des Cars

La France du temps des Lumières

ARMAND COLIN

Directrice artistique : Élisabeth Hébert
Illustrations : Rachid Maraï
Mise en pages : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© Armand Colin, 2020
Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-62717-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

DU MÊME AUTEUR
(EXTRAITS BIBLIOGRAPHIQUES)

Dictionnaire amoureux des monarchies, Plon, 2019

Élizabeth II, la reine, Perrin, 2018

Le sceptre et le sang. Rois et reines dans la tourmente des deux guerres mondiales, Perrin, 2018

Le hameau de la reine. Le monde rêvé de Marie-Antoinette, Flammarion, 2018

Les châteaux de la Loire, Plon, 2009 ; réédition Perrin, collection « Tempus », 2018

François-Joseph et Sissi. Le devoir et la rébellion, Perrin, 2017

Sissi, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie, Perrin, 1983 ; réédition collection « Tempus », 2017

Le siècle des sacres, Perrin, 2016

La saga des favorites, Perrin, 2013 ; réédition Pocket, 2015

La saga des Romanov. De Pierre le Grand à Nicolas II, Plon, 2008 ; Pocket, 2010 ; Perrin, collection « Tempus », 2015

La saga des reines. Douze souveraines de légende à la conquête du monde, Perrin, 2012 ; Pocket, 2014

La saga des Windsor. De l'Empire britannique au Commonwealth, Perrin, 2011 ; collection « Tempus », 2014

La saga des Habsbourg, Perrin, 2010 ; réédition collection « Tempus », 2013

Malesherbes, gentilhomme des Lumières, Éditions de Fallois, 1994 ; réédition Perrin, collection « Tempus », 2012

AVANT-PROPOS

DES ÉCLAIREURS AUX LUMIÈRES

Entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle, la France vivait-elle dans un si profond obscurantisme et n'avait-elle aucun rayonnement pour que l'on parle, avec ravissement, des décennies suivantes, en évoquant le Siècle des Lumières, du XVIIIe siècle et de lui seul ? Étions-nous dans le noir de l'ignorance et allions-nous, sous la Régence puis le règne de Louis XV, être, enfin, éclairés par la connaissance, le savoir ? Non, les Lumières n'ont pas illuminé le monde seulement à partir du XVIIIe. Ce serait oublier le flamboyant Moyen Âge et l'éclat de la Renaissance. Pire, ce serait, par exemple, nier l'apport remarquable de Descartes à la philosophie, aux

mathématiques et à la « méthode », qu'il érigea dans un fameux discours. Son cartésianisme était si passionnant que la reine Christine de Suède, fantasque, perturbée dans sa vie personnelle mais très cultivée et curieuse de tout, l'appela à Stockholm pour profiter de son esprit. Il en était satisfait car l'imprévisible souveraine, férue d'alchimie et d'astronomie, s'exprimant aussi bien en hébreu qu'en latin, avait été, en octobre 1648, la seule femme signataire des traités de Westphalie. Depuis, la reine Christine s'imposait politiquement et diplomatiquement. Elle devenait un symbole de réconciliation religieuse en Europe après la guerre de Trente Ans. Elle était la Reine de la Paix. Et son instruction s'avérait exceptionnelle. Pas seulement pour une femme puisqu'elle passait son temps à se vêtir en homme et à regretter de ne pas l'être… mais pour une souveraine des idées.

À son invitation, Descartes répondit par une lettre et un petit *Traité des Passions* en douze pages. Elle fit savoir au fondateur du rationalisme moderne qu'elle appréciait son travail mais que pour l'amour, elle pouvait difficilement « juger d'une peinture dont elle ne connaît point l'original ». Plaisante et révélatrice formule de la part d'une femme inconstante dans ses choix amoureux ! Après quelques réticences, l'ancien élève des Jésuites partit pour Stockholm.

D'après Dumesnil

René Descartes fut vexé qu'elle lui commande seulement des vers pour un ballet et une fable sur la nature ! Reçu par la Reine à 5 heures du matin (une originalité de plus !), il prend froid dans le palais mal chauffé. Une pneumonie.

Il périt neuf jours plus tard, le 11 février 1650. Peut-être par remords, la Reine veut lui réserver des funérailles nationales. N'était-il pas l'un des plus grands réformateurs de la pensée, notamment dans le domaine mathématique ? Mais Christine de Suède se heurte à l'antipathie du clergé luthérien envers ce catholique. Il est donc enterré discrètement et sa

dépouille ne sera rapatriée en France qu'en 1667. Peu importe : deux esprits « lumineux » s'étaient rencontrés au milieu du XVIIe siècle. Il est évident que la méthode cartésienne dénonçant les préjugés et faisant confiance à la raison, ce que soutenait Christine de Suède, allait servir d'appui aux philosophes des Lumières.

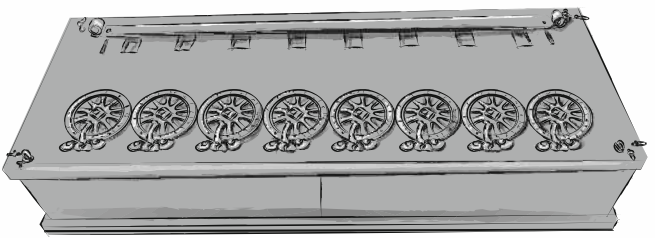

À cette même époque du XVIIe siècle, on ne saurait davantage oublier un contemporain de Descartes, Pascal. Lui aussi avait de multiples talents de mathématicien, de géomètre, d'inventeur – diffuseur de la machine à calculer –, de physicien étudiant les fluides et prouvant, à l'âge de 23 ans, la pesanteur de l'air. Il posa le principe de la presse hydraulique. Il participa à l'établissement du calcul des probabilités. Théologien et philosophe, il distingua « l'esprit de géométrie » (le raisonnement mathématique) de « l'esprit de finesse » (la logique du cœur). Ce cœur, justement, était généreux : il imagina une organisation de carrosses à cinq sols pour les pauvres. Il fut soutenu par le Roi : Louis XIV lui accorda des lettres patentes.

Homme de foi janséniste autant qu'homme de science, élaborant des principes toujours vérifiés, il fut aussi un écrivain précis, dépouillé. Il démontra que pour être efficace, une pensée doit être claire. Blaise Pascal s'éteignit à Paris le 19 août 1662.

Ces deux esprits supérieurs étaient à la fois des hommes du XVIIe siècle mais aussi des défricheurs du suivant. J'ose dire des « éclaireurs ». Ils précédaient la soif intellectuelle, universelle, qui allait être le sceau du XVIIIe. Ce sera un foisonnement, un grouillement, un appétit de connaissances, parfois désordonnées mais avec un élan qui ne pouvait que captiver, intriguer et passionner. Cela nous semble évident aujourd'hui. Pourtant, dans notre XXIe siècle qui est devenu celui de la spécialisation, parfois étriquée voire aveugle, on a du mal à imaginer que les talents du XVIIIe siècle osaient se plonger dans tous les domaines. Non sans risques, parfois ! Ils pouvaient aborder tous les thèmes, aucun ne leur était interdit. Le spécialiste était inconnu, la curiosité ignorait les frontières intellectuelles, les diplômes. Seuls existaient des initiés à l'esprit ouvert parce que leurs centres d'intérêt se recoupaient, s'épaulaient. Les sciences, les lettres, les arts étaient recherchés avec autant d'appétit que l'économie, la morale, les principes de gouvernement, la métaphysique, la médecine. On était curieux de tout, on voulait savoir, on expérimentait, comme Descartes et Pascal. Ces enquêteurs de vérités

porteraient un nom : les philosophes. Ayant retenu la leçon des libertins, ils allaient rechercher un bonheur terrestre individuel, d'où une fréquente apologie de la nature. Cela ne devait pas nuire à la quête du bonheur par le progrès, même si Jean-Jacques Rousseau préférera vanter le mythe du bon sauvage. Les progrès scientifiques, les leçons de l'expérience, allaient permettre au genre humain de s'épanouir. En politique, Montesquieu devait prôner la séparation des pouvoirs et pour Voltaire, la tolérance serait la vertu primordiale. Elle défendrait ce qui, en d'autres temps, aurait été indéfendable. La raison devait diriger le monde. L'une des spectaculaires nouveautés des Lumières est l'importance du rôle des femmes. Elles ne seront plus prétendument « savantes » et brocardées dans le théâtre de Molière. Certaines seront brillantes, des guides, des références, des modèles. Elles auront leurs « salons ». On allait s'y presser. Ne pas y être admis serait un mauvais signe. Ce n'est plus Versailles qui rend un auteur illustre, ce sont les salons, nés sous la Régence. Ils prolongent et renouvellent les ruelles des Précieuses. Mieux : quelques-unes de ces hôtesses du savoir seraient intimes du pouvoir, telle la marquise de Pompadour, dont la finesse d'esprit égalait la beauté. À Versailles, cette ravissante ancienne maîtresse du Roi, qui avait eu l'intelligence de rester son amie, sera l'avocate, courageuse, de ces caractères fougueux. Dans un magnifique tableau, la Pompadour

posera pour le peintre Boucher, tenant un livre. On distingue des volumes sulfureux dans sa bibliothèque. Une manière subliminale pour la marquise de manifester son soutien envers une entreprise sans précédent. La Cour s'en étonnera et en sera offusquée mais Louis XV, avec sagesse, évitera de paraître contrarié.

D'après Boucher